

LICENCE PRO BAC+3 Niveau 6

MÉTIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITE : COMPTABILITE ET PAIE

RNCP40107

DATE D'ENREGISTREMENT :

01.01.2025

NOM DU CERTIFICATEUR :

UNIVERSITÉ SORBONNE
PARIS NORD

LIEUX DE LA FORMATION : En présentiel :

IUT de Villetaneuse

99 Av. Jean Baptiste Clément, 93430 Villetaneuse

DATES DE LA FORMATION :

Septembre/Octobre 2025 à Septembre 2026

DURÉE DE LA FORMATION :

12 mois en alternance 525h en formation

RYTHME :

2 jours à l'IUT / 3 jours en entreprise

COÛT DE LA FORMATION :

Aucun frais à prévoir pour l'apprenti.

Entreprises partenaires : nos équipes sont à votre disposition pour vous présenter nos modalités financières.

TYPE DE CONTRAT :

Apprentissage



DESCRIPTION DE LA FORMATION :

Cette Licence Professionnelle permet d'acquérir les compétences nécessaires pour gérer la paie du salarié de son entrée dans l'entreprise à sa sortie. Le diplômé saura : gérer les charges de personnel de l'entreprise, s'assurer du respect permanent du droit du travail et de la législation sociale. Il sera l'interlocuteur privilégié des organismes sociaux et fiscaux et maîtrisera les principaux logiciels de paie et de gestion des ressources humaines

> Pour plus d'informations : <https://iutv.univ-paris13.fr/wp-content/uploads/LP-GEA-COMPTA-PAIE-V25.pdf>

- Taux de réussite : 95 %



CONDITIONS D'ADMISSION :

- Ouverture des candidatures début mars 2026 sur la plateforme eCandidat
- Vous trouverez la formation dans la section IUT Villetaneuse Formation en apprentissage secteur tertiaire
- Présélection sur dossier puis test et entretien de motivation
- Réponse faite par le responsable de Formation après étude du dossier



PROFIL ET PRÉREQUIS :

Etre titulaire d'un bac+2 ou 120 ECTS (BTS, DUT ou BUT2 ou L2 : AES, gestion, sciences éco ou droit privé)



POURSUITE D'ÉTUDES :

Cette formation a pour vocation à l'insertion professionnelle immédiate. Elle conduit à la délivrance d'un diplôme de niveau 6.



OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Acquérir les compétences pour gérer la paie du salarié de son entrée dans l'entreprise à sa sortie
- Gérer les charges de personnel de l'entreprise
- S'assurer du respect permanent du droit du travail et de la législation sociale
- Être l'interlocuteur privilégié des organismes sociaux et fiscaux
- Maîtriser les principaux logiciels de paie et de gestion des ressources humaines




PROFESSIONS CIBLÉES :

- Gestionnaire ou Assistant paie
- Technicien social ou Assistant pôle social
- Gestionnaire de la paie et du temps de travail
- Collaborateur paie ou Collaborateur social en cabinet d'expertise comptable
- Assistant Ressources humaines

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

- Mesurer les enjeux de la GRH et être capable d'élaborer des outils de mesure de la performance sociale et de pilotage social. Cadre économique et managérial des Ressources Humaines (Économie du travail et théorie des RH, organisation et gestion des RH, évolution de la masse salariale, tableau de bord, méthodologie de projet et de rapport professionnel).
- Acquérir de bonnes connaissances en droit du travail et en droit social. Maîtriser la comptabilité des charges de personnel. Environnement juridique et comptable (Droit du travail individuel, droit du travail collectif, droit de la protection sociale, comptabilité et fiscalité de la paie, comptabilité approfondie des charges de personnel, comptabilité et fiscalité de la paie, révision comptable).
- Acquérir les compétences indispensables pour établir et gérer tous les éléments de la paie. Développer le sens de la veille juridique et sociale. Analyser les lois, décrets et conventions collectives et leurs impacts sur la paie. Assurer les relations avec les partenaires. Maîtriser les logiciels de paie et de GRH. Système d'information de l'organisation (La paie dans le système d'information de l'organisation, les logiciels de paie, les éléments complémentaires de rémunération et les paies spécifiques, traitement et déclaration des charges sociales et fiscales des salaires).
- Anglais appliqué aux Ressources Humaines
- Projet tutoré encadré : groupe de 3/4 étudiants, rédaction de rapport et soutenance collective

> Pour étudier les possibilités d'équivalence et de passerelles, merci de vous rendre sur la page de présentation de votre formation sur le site France Compétences, au lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35991/> 

> Vous souhaitez en savoir plus sur l'insertion professionnelle après votre formation ?

Consultez les indicateurs clés disponibles sur le site [InserJeunes](#) 

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le contrôle des connaissances est continu et détermine la validation des semestres.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Durée totale : 1 an

- Groupes de 24 étudiants maximum
- Présence aux cours obligatoire et contrôlée
- Cours animés par des enseignants et des professionnels du domaine
- Volume horaire hebdomadaire : 35 heures
- 425 heures de cours et 100 heures de projet tutoré
- Contrôle continu des connaissances
- Acquisition de 60 crédits européens (ECTS)

MOYENS TECHNIQUES

- Accès à un espace ENT pour les cours,
- Salles équipées, vidéo projecteurs

LES + DE supalia

CFA EN RÉSEAU

- 👤 Plus de 35 ans d'expertise dans la formation en apprentissage
- 👤 Accompagnement personnalisé de l'apprenant (coaching, livret de suivi, visites entreprise, tutorat)
- 👤 Formateurs issus du monde professionnel, avec une solide expérience terrain
- 👤 Accès à un Career Center (offres d'alternance, dépôt de CV, ressources pratiques)
- 👤 Relations solides avec les entreprises partenaires : sourcing, matching, placement
- 👤 Suivi qualité rigoureux : visites en entreprise, bilans, retours employeurs

ACCESSIBILITÉ

Handicap

Maison des étudiants de l'USPN

01 49 40 44 83

scol-handi@univ-paris13.fr